

Les lauréats des trophées Hydro Innovation, Hydro Export et du Prix % Maires sont

Dossier de rédaction de H2o
May 2014

Les

Trophées Hydro Innovation sont organisés à l'initiative de la Région Languedoc-Roussillon par Transferts LR depuis 2011, dans la 1^{ère} édition du salon HydroGa'a. Il distingue trois entreprises innovantes.

Le

1^{er} prix de l'édition 2014 est revenu à l'entreprise Cardpool, implantée à Alès. Après deux ans de collaboration scientifique et industrielle, la société a lancé le produit Newwater pour le marché de la décontamination des eaux de spa. Newwater est un produit de rupture technologique électrochimique qui décontamine l'eau sans induire de consommation d'énergie supplémentaire. Le 2^{ème} prix revient à Yzatec, implantée à Blagnac en Haute-Garonne, pour son projet collaboratif Entreprise-Recherche intitulé "Nouveau compteur à ultrason pour la gestion automatisée des consommations d'eau d'irrigation". Le 3^{ème} prix est décerné à Tech Sub Industrie Environnement Dpt Aquago, implantée à Saint-Laurent-Blangy dans le Pas-de-Calais. Cette entreprise est récompensée pour son aérateur 100 % autonome à stockage d'énergie pour lagunages naturels. Cet aérateur permet aux communes de réduire considérablement les coûts de travaux de raccordement au réseau électrique et ne consomme aucune énergie.

Toujours à l'initiative de

la Région Languedoc-Roussillon, avec le concours de Sud de France Développement, deux trophées récompensent les dynamiques individuelles et collectives des entreprises de l'eau sur les marchés export : "Succès d'une entreprise à l'international" est cette année attribuée au groupe BRL et sa filiale BRL Ingénierie ; "Succès d'un collectif à l'international" est attribuée à la société Somez ayant collaboré avec la société ETE autour du projet Angondje au Gabon.

Le salon HydroGa'a

est aussi l'occasion de distinguer une collectivité locale pour une action notable relevant du domaine de l'eau. Cette année le prix % Maires a été remis au SMETA, Syndicat mixte d'études et de travaux de l'Astien, qui a en charge la gestion de la nappe d'eau astienne entre Sète et Béziers. Le SMETA a mis en place une charte communale "je ne gaspille pas l'eau", en faveur des économies d'eau en y associant un dispositif de labellisation. Dès 2014, six communes ont reçu le label "Ressource en Eau - Commune économe". Ces communes sont : Cers, Montblanc, Portiragnes, Salignan, Servian et Villeneuve-lès-Béziers.

En

fin de ces Trophées, l'AFNOR a remis un document de synthèse sur des travaux conduits sur les piscines / eaux de loisirs, auxquels ont

contribués les acteurs de la filièe eau en région, Swelia, le pôle de
compétitivité eau et transferts LR.

HydroGala - 21-22 mai 2014, Montpellier